

W

Le magazine de
la Communauté de
communes du Val de Sully

SDS

JUIN 2021 - N°16



Dossier

PATRIMOINE / P3

Les églises
du Val de Sully

ÉCONOMIE / P10

Swiss Krono
protège
l'environnement

BUDGET / P4

En équilibre !

Edito



Depuis le mois de juillet avec une équipe communautaire partiellement renouvelée, notre collectivité a, comme toutes les entreprises, fait face à quelques défis : soutenir l'activité, finaliser les projets en cours en maîtrisant nos dépenses. En dépit de la situation sanitaire qui a engendré des coûts supplémentaires, le budget a été maîtrisé. L'engagement des agents de notre collectivité et des élus nous a permis de maintenir l'activité et les services à chaque fois que les précautions sanitaires le permettaient.

Pendant cette première année de mandat, des projets structurants engagés précédemment ont été conduits à leur terme. Le multi-accueil d'Ouzouer disposant de 30 berceaux a maintenant atteint son rythme de croisière ; et la « Maison pour tous » ouverte en mars vient d'obtenir le label convoité de « Maison France Service ». Ce label illustre l'engagement de l'Etat à nos côtés et nous impose un niveau élevé de qualité de service et de proximité avec les usagers. Ce projet a également fait l'objet d'un soutien financier important du département et de la CAF. Le démarrage de ces deux nouvelles structures a nécessité une réorganisation de nos services permettant ainsi de proposer ces nouveaux services à effectif constant.

Pour faire face à la crise sanitaire, vos élus et les professionnels de santé se sont mobilisés pour obtenir un centre de vaccination sur notre territoire, ce qui fut fait dans les meilleurs délais grâce au soutien logistique de la ville de Sully et de la Communauté de communes, auxquels se sont joints de nombreux bénévoles, élus et habitants de nos communes. Que tous soient remerciés pour leur dévouement.

Cette édition de votre revue est traditionnellement consacrée à la présentation du budget de notre collectivité. Vous y découvrirez donc les principaux indicateurs. Durant cette période incertaine, la prudence s'impose, mais une gestion soigneuse de nos ressources doit nous permettre de continuer à conduire des projets dynamisants pour notre territoire ; et à soutenir les investissements dans nos communes.

Mes collègues élus, et les agents de notre collectivité, se joignent à moi pour vous souhaiter à tous une agréable période estivale.

- Gérard BOUDIER -

Président de la Communauté de communes
du Val de Sully

En bref

NOUVELLE ENTREPRISE installée en Val de Sully : Coquelicot Couture créée par Aurélie Cortot à Germigny des Prés / Création de sacs et accessoires pour femme et enfant. Création de cadeaux de naissance.

LES HEURES HISTORIQUES les 21 et 22 août prochain, le festival multi-époques revient dans le parc du château à Sully sur Loire.

FÊTE DE LA SANGE 10, 11 et 12 septembre. Le rendez-vous des amoureux de chasse, de pêche et de nature dans le parc du château à Sully sur Loire.

RADIO CAMPUS à la Maison pour tous du 31 mai au 4 juin ! Écoutez 98.7 FM... certaines émissions seront réalisées par les jeunes du Val de Sully avec les animateurs des services Enfance et Animation jeunesse.

Vous êtes propriétaire et votre logement a besoin d'être amélioré ?

La Communauté de communes du Val de Sully vous apporte des conseils techniques et un soutien financier*!



SOLIHA

02 38 77 84 89

* voir conditions sur www.valdesully.fr/amelioration-de-lhabitat



Numéro rédigé début mai, certaines informations ont pu évoluer. Toutes les mises à jour sont disponibles sur www.valdesully.fr ou sur Facebook @ValdeSully

Légende photo de couverture : multi-accueil à Ouzouer sur Loire



PATRIMOINE

EXPOSITION *et visites guidées*

Avec le Belvédère, empruntez les chemins du patrimoine en Val de Sully !

C'est bien connu, on visite rarement les monuments à deux pas de chez soi... Et pourtant, vous seriez étonnés de découvrir la richesse du patrimoine religieux en Val de Sully. Eglises romanes ou néo-gothiques, vitraux historiés ou abstraits, tableaux de maîtres et trésors insoupçonnés, cette année, le Belvédère met à l'honneur le patrimoine de nos 19 communes. Au delà des fleurons que sont l'oratoire de Germigny des Prés et l'abbaye de Fleury, il y a tant à voir et à comprendre dans nos églises !

L'exposition "Patrimoine religieux du Val de Sully" sera présentée en deux parties, l'une au Belvédère du 3 juillet au 9 janvier (accès payant) et l'autre en plein air, avenue Célestin Chateigner du 3 juillet au 7 novembre (accès libre).

Les animations du Belvédère :

Suivez l'actualité du lieu et les animations proposées sur Facebook @Le-Belvédère-Val-de-Sully ou sur www.belvedere-valdesully.fr

Visites des églises

Vendredi 9 juillet à 15h, église Saint-Martin à Bonnée et **à 16h30,** église Saint-Martin. Les Bordes.

Vendredi 16 juillet, 15h30, église Sainte-Marguerite. Cerdon.

Jedi 22 juillet, 15h30, église Notre-Dame de l'Assomption, Isdes.

Vendredi 23 juillet, 15h30, église Saint-Pierre, Saint-Père-sur-Loire.

Jedi 29 juillet, 15h30, église Saint-Pierre, Dampierre en Burly.

Vendredi 30 juillet, 15h30, église Saint-Florent, Saint-Florent.

Jedi 5 août, 15h30, église Saint-André, Viglain.

Vendredi 6 août, 15h30, église Saint-Jean-Baptiste. Neuvy-en-Sullias,

Jedi 12 août, 15h30, église Saint-Martin. Guilly.

Vendredi 13 août, 15h30, collégiale Saint-Ythier, Sully sur Loire.

Vendredi 20 août, 15h30, église Saint-Martin, Vannes sur Cosson.

Vendredi 27 août, 15h église Saint-Jacques, Bray en Val. et **16h30** église Saint-Aignan, Saint Aignan des Gués.

Durée : 1h15 env.

La suite du programme à l'automne !

Réservation recommandée

02 34 52 02 45 ou belvedere@valdesully.fr

Tarif plein 3 €,

réduit : 1,50 € (- 18 ans, étudiants).

Au conseil

Février

- Débat d'Orientations Budgétaires
- Attribution d'une aide économique dans le cadre du règlement d'aide aux TPE aux entreprises Hodeau Frères à Sully sur Loire et Pasta Mylena à Saint Benoît sur Loire
- Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- Indexation des tarifs du Centre aquatique Val d'Oréane
- Marché pour la gestion et l'entretien de l'aire d'accueil des gens du voyage
- Modification du tableau des effectifs
- Dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme pour les travaux de réhabilitation du bâtiment principal de la ZA de la Jouanne à Ouzouer sur Loire
- Conclusion d'une convention d'objectifs et de financement avec l'association Montgolfière de Sully-sur-Loire
- Inscription de projets dans le cadre du contrat de territoire Val de Sully 2021-2023 – Volet 2 (fonds du Département)
- Convention d'adhésion « Petites villes de demain » avec la ville de Sully sur Loire et l'Etat

Mars

- Approbation des comptes 2020
- Adoption des budgets 2021
- Fixation des taux de fiscalité
- Ajustement des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement 2021
- Attribution d'une aide économique - Scierie Karpinski à Saint Aignan le Jaillard, au Lounge & Spa à Bray-Saint Aignan et Au P'tit Marché à Sully sur Loire
- Mission de suivi et d'animation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Approbation de l'avant-projet relatif aux travaux de réhabilitation du bâtiment principal de la ZA de la Jouanne à Ouzouer sur Loire.

Retrouvez tous les derniers comptes-rendus sur www.valdesully.fr



Dossier BUDGET

EN ÉQUILIBRE
entre prudence

Budget
2021



BRE

Prudence et projection



Un budget 2021 en deux temps.

Tout d'abord : l'équilibre. Cette obligation légale impose aux collectivités territoriales à présenter un budget équilibré. Pour cela, deux leviers possibles : les recettes (qui peuvent augmenter par un recours à l'emprunt ou une hausse des produits tels que les impôts et la facturation des services) ou les dépenses (maîtrise des dépenses, choix du niveau d'investissement). Dans le contexte actuel dominé par une crise sanitaire majeure et un environnement économique dégradé et incertain, les orientations budgétaires de la Communauté de communes pour l'année 2021 vont à la prudence avec une vigilance particulière concernant la maîtrise des dépenses.

Ensuite, viendra une réflexion sur les investissements avec une planification pluriannuelle sur la durée du mandat et/ou un recours éventuel à l'emprunt. A ce jour, la collectivité n'a aucun emprunt en cours. La période 2017-2020 a vu le déploiement de services sur l'ensemble du territoire Val de Sully et la finalisation de projets initiés avant la fusion menant à la création de la Communauté de communes actuelle. Aujourd'hui, après analyse de l'organisation en place pour en améliorer l'efficacité, une gestion rigoureuse des ressources permettra la conduite de projets dynamisants pour le territoire.

CONTEXTUALISER GRÂCE AU DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le saviez-vous ?

La tenue d'un DOB est obligatoire, et ce, dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.



Préalable obligatoire au vote du budget primitif le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), permet de discuter des orientations budgétaires de la collectivité. Il participe à l'information des élus et des administrés et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.



Philippe Thuillier,
vice-président
en charge
des finances

C'est dans un contexte exceptionnel dominé par une crise sanitaire majeure et un environnement économique dégradé et incertain que s'inscrivent les orientations budgétaires de la Communauté de communes pour l'année 2021.

Le contexte financier 2020

À la hausse ↗

Les charges exceptionnelles ont augmenté en 2020 suite aux versements d'indemnités pour les annulations des animations et spectacles liées à la COVID, à l'annulation des factures REOM (REdevances des Ordures Ménagères) et à la mise en place des précautions sanitaires.

Stable →

Les effectifs. En dépit de l'ouverture du multi-accueil à Ouzouer sur Loire, qui a nécessité le recrutement de six spécialistes de la petite enfance, et l'ouverture de la Maison pour tous, l'effectif est resté stable.

À la baisse ↘

Les charges à caractère général. Moins 10 % dûs à la baisse d'activité des services liée à la crise sanitaire (moins de frais de carburant, de frais pour des intervenants extérieurs, pas d'achat de goûters pour la crèche...).

Les atténuations de charge. Malgré une baisse de 15%, les contributions restent la principale dépense de fonctionnement de la Communauté de communes, représentant **56% des dépenses de fonctionnement**. Ces versements peuvent être en direction de l'Etat (Fngir, Fpic) ou des communes membres (attributions de compensation, dotation de solidarité communautaire).

Les recettes des produits de service. Il y a eu moins de facturation à cause de la crise sanitaire, une stagnation de la fiscalité et la fin de la perception de la REdevance des Ordures Ménagères (reversée au SICTOM).

Les autres charges de gestion courante. Moins 5% dûs à la baisse des indemnités des élus engendrée par le passage de 9 à 7 vice-présidents et baisse des subventions suite à l'annulation de manifestations et fêtes de village.

Accueil de la Maison pour tous ouverte depuis le 15 mars



LE FONCTIONNEMENT EN RÉSUMÉ

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont les achats du quotidien et salaires. Par exemple, si nous comparons au budget d'un ménage nous pourrions assimiler ces postes respectivement aux dépenses liées aux courses et au versement de votre paye. Tous les services ont établis les budgets 2021 avec une économie de 10% sur les dépenses.



2021 : 1^{ère} année complète d'ouverture au multi-accueil à Ouzouer sur Loire

LES DÉPENSES

de fonctionnement devront principalement permettre :

- > le fonctionnement du multi accueil à Ouzouer sur Loire (ouvert en août 2020, 2021 sera la première année complète de fonctionnement)
- > la mise en place de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat permettant, sous conditions, la rénovation, l'adaptation au maintien à domicile et la mise aux normes environnementales de logements privés.

- > le fonctionnement de la Maison pour tous (cf. dossier du précédent magazine)
- > le maintien de la politique d'aide aux communes
- > le versement de la redevance contractuelle au délégataire du centre aquatique Val d'Oréane à Dampierre en Burly
- > la contribution au SDIS (centre de secours et d'incendie, exemptant les communes du versement)
- > le fonctionnement de l'Office de Tourisme (cf. page suivante)
- > les charges de personnel

LES RECETTES

de fonctionnement

Principales recettes

- > diminution probable des recettes liées à la facturation en raison de la crise sanitaire (à l'exception du secteur petite enfance)
- > baisse possible des aides de l'Etat, en particulier la Dotation Globale de Fonctionnement
- > subventions (pour le poste de technicienne environnement, pour le fonctionnement de la Maison pour tous, ...)
- > diminution de recettes liées à la fiscalité (reconduction des taux 2020 sur l'année 2021).

25 744 910 €

100 €

dépensés c'est

60 €

dont

41 € pour l'état et 23 € pour les communes membres

Plus de la moitié du budget reversé à l'Etat (en partie par le biais du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources pour équilibrer les ressources entre les territoires) et **aux communes membres** afin de diminuer les inégalités de ressources fiscales.

21 €

charges de personnel et frais assimilés

Auxiliaires de puériculture, animateurs, professeurs de musique, bibliothécaires, conseillers emploi, policiers... **des métiers aux services des habitants !**

11 €

charges à caractère général

Dépenses courantes : carburant, électricité, assurances, maintenance...

6€

Subventions aux associations, indemnités élus, ...

2 €

Annulation factures REOM, provision pour litiges...

25 744 910 €

100 €

de recettes proviennent de

86 €

Impôts et taxes. En partie grâce à la Contribution Economique Territoriale (CET) versée par les entreprises.

10 €

Dotations de l'Etat et subventions (CAF, Loiret, Région...)

4€

Facturation aux familles, billetterie cinéma et spectacles, loyers...

L'INVESTISSEMENT EN RÉSUMÉ

LES DÉPENSES d'investissement

Les dépenses comprennent essentiellement des achats qui se traduisent par une modification de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale. Pour un ménage, ce serait par exemple, l'achat d'une maison ou d'une voiture. Voici les principaux postes de dépense.



Et les 50 € restant ? Ils sont répartis entre tous les services. Par exemple, avec le budget d'investissement, l'école de musique a prévu d'acheter de nouveaux instruments, les accueils de loisirs et les bibliothèques agrandiront leur collection de jeux, des travaux sur le réseau d'eaux pluviales seront réalisés au cinéma, l'Office de Tourisme balisera les chemins de randonnées, l'urbanisme poursuivra sa démarche de dématérialisation des dossiers et plusieurs services investiront dans les logiciels (finances, école de musique, urbanisme).

LES FONDS DE CONCOURS

Les fonds de concours ont été instaurés par la Communauté de communes pour **soutenir et accompagner les communes** du territoire dans leurs investissements.

La Communauté de communes a ainsi soutenu financièrement les travaux suivants :

- **enfouissement et réhabilitation des réseaux** (eau potable, électricité, éclairage public, assainissement, telecom) à Cerdon, Isdes, Saint Florent, Viglain, Villemurlin
- **sécurisation et accessibilité des lieux publics** (bâtiments, voirie) à Bonnée, Bray-Saint Aignan, Ouzouer sur Loire, Saint Benoit sur Loire, Saint Florent, Viglain
- **mises aux normes** imposées par la réglementation à Viglain
- **économies d'énergie** sur l'éclairage public à Viglain
- **extension, création, réaménagement de bâtiments publics ou de lieux publics** à Bray-Saint Aignan, Les Bordes, Germigny des Prés, Saint Benoit sur Loire, Sully sur Loire, Villemurlin
- **réhabilitation du patrimoine communal** (logement, salle des fêtes,...) à Bonnée, Cerdon, Dampierre en Burly, Germigny des Prés, Isdes, Neuvy en Sullias, Saint Aignan le Jaillard, Saint Benoit sur Loire,
- **aménagement de centre bourg** à Lion en Sullias et Saint Benoit sur Loire

Au total, **947 774,5 €** ont été versés aux communes.



Aménagement du centre bourg
Saint Benoît sur Loire



Sécurisation et d'accessibilité
du cabinet médical - Viglain



Travaux des écoles - Les Bordes



Réfection de la toiture de la sacristie
Saint Aignan le Jaillard



LES RECETTES d'investissement

Elles servent à financer les projets d'investissement précis. Reprenons le budget de notre ménage: le capital du prêt pour l'achat de sa maison est une recette d'investissement.

100 €

sont obtenus
grâce à

7 231 447 €

51 €

Les subventions d'investissement sont des fonds versés à la collectivité, destinés à financer des investissements. Par exemple, le département du Loiret a participé au financement des travaux de la Maison pour tous. La CAF aide le service jeunesse à financer un mini bus. L'Agence de l'Eau Loire Bretagne -grâce au Contrat Territorial des Milieux Aquatiques- subventionne une partie de l'entretien des cours d'eau...

26,5 €

Excédents de fonctionnement capitalisés : la crise sanitaire a fait avorter de nombreux projets en 2020, pourtant budgétés !

11 €

Emprunts et dettes assimilées comme vous, une collectivité peut prétendre à l'emprunt. Si la somme est inscrite au budget, l'emprunt n'est à ce jour pas souscrit.

10 €

Dotations, fonds divers et réserves : reversement de la TVA par l'Etat, excédent de fonctionnement.

1,5 €

Subventions d'équipement : versements d'aides par les partenaires (Etat, CAF, Région, Loiret).

Et en plus, le budget annexe de l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme dispose d'un budget annexe, voté par les élus de la Communauté de communes. Les **472 087 € de dépenses de fonctionnement** financent la promotion du territoire et l'accueil des visiteurs.

Les dépenses d'investissement qui s'élèvent à 35 700 € permettent les aménagements en lien avec le cyclotourisme (Loire à Vélo), l'accueil hors les murs en période estivale (dans la tour du château à Sully sur Loire), l'installation d'une exposition permanente à Germigny des Prés et la création d'un logiciel pour les circuits découverte du territoire.



Swiss Krono protège L'ENVIRONNEMENT

**Spécialisée dans la fabrication de produits dérivés du bois,
l'entreprise lance un ambitieux projet éligible au plan "France Relance".**

Le site de production de Sully sur Loire, dirigé par Vincent Adam, investit constamment dans de nouveaux process de fabrication, cherchant toujours à améliorer sa compétitivité, tout en réduisant son impact sur l'environnement. Prochaine étape et non des moindres : décarboner son activité.

Fidèle à sa stratégie, les investissements seront ciblés avec un double objectif de protéger l'environnement et de réduire la consommation de ressources naturelles. Grâce à l'installation de deux sécheurs basse température et d'un dispositif de récupération de chaleur sur sa chaudière biomasse pour la filière OSB (pour *Oriented Strand Board*, appellation anglaise du panneau de lamelles orientées), l'entreprise va améliorer ses outils de production et ainsi répondre aux nouvelles exigences environnementales.

Une acquisition à plus de 60 M€ qui permettra donc, début 2023, une réduction notable de la consommation de matières premières (eau et énergie), l'utilisation de bois recyclé là où cela est possible et finalement, l'utilisation de biomasse initialement non utilisée en vue de réduire le recours aux combustibles fossiles. Les solutions technologiques retenues permettront également une augmentation des capacités de production d'OSB avec un impact sur la performance de l'entreprise et sur l'emploi.

Si on résume, moins de CO² rejeté, moins d'énergie consommée... tout en augmentant la capacité de production d'OSB !



1

Swiss Krono est le seul et unique fabricant de panneaux et de dalles OSB et de panneaux décoratifs sur le sol français !

1 million de m³

C'est la production annuelle de l'entreprise

400

C'est le nombre d'employés à Sully, incluant le renfort de 50 intérimaires et d'une quinzaine d'apprentis.

1200

Le nombre d'emplois indirects générés

Parole aux communes.

À chaque numéro, la Communauté de communes donne la parole à une commune membre.

ZOOM SUR NEUVY EN SULLIAS

Neuvy en Sullias est une commune de 1388 habitants (les Neuvysullien(ne)s) qui s'étend sur 25km².

Située entre Loire et Sologne, la commune est dans le périmètre de la région naturelle du Val de Loire inscrit au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Un site Natura 2000, qui vise à préserver les habitats d'espèces et les milieux naturels reconnus comme faisant partie de notre patrimoine commun, est présent sur le territoire communal de Neuvy-en-Sullias, dénommé « Sologne ».

Deux fois par an, le ciel de notre village est parcouru par les grues cendrées et les cigognes qui trouvent de quoi de restaurer et se reposer.

Le trésor. La commune était connue sous le nom de *Noviacum* à l'époque gallo-romaine. En 1861, **un des plus remarquables ensembles de bronzes gallo-romains**, connu sous le nom de trésor de Neuvy-en-Sullias, est découvert à



l'ouest du bourg sur le site du Mothois (la Motte, à l'abri des crues de la Loire), dans une sablière maintenant remplacée par une habitation. La quasi-totalité des pièces du trésor a été rachetée par le musée historique et archéologique de l'Orléanais.

Un projet de mise en valeur de ce trésor sur la commune **est à l'étude à travers un parcours ludique** dans le parc de l'Abbé Machard.

Monuments. Reconstituée et agrandie au XIX^e siècle, **l'église Saint-Jean-Baptiste de style néo-gothique domine le village.** L'édifice d'origine était composé d'un **caquetoire**, particularité des églises solognotes. À l'intérieur de l'église, on peut trouver les reliques de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Loup que l'on invoquait pour guérir les enfants de la peur.

L'église, contient également un tableau peint en 1860 par

Henri Riballier-Choupe représentant le Christ en croix. Deux cloches subsistent, nommées Thérèse-Laurence et Anne-Marie, qui ont été bénites en 1848.

Suite au crash de l'avion américain abattu en 1944, **une stèle** a été érigée en hommage à l'équipage. Cette stèle se trouve à côté du monument aux morts de la commune.

On peut apercevoir **des châteaux privés** comme celui de La Brosse du XVII^e siècle, dont l'architecture et le bâti rappellent directement la Sologne, le château de Coulon, de la Roseraie, de la Mainferme ou encore du Gilloy.

Loisirs et culture. Une **bibliothèque**, gérée par la Communauté de communes Val de Sully, vous propose un large choix de lecture pour petits et grands, régulièrement renouvelé. Des animations sont également mises en place.

La commune dispose **de nombreux chemins de randonnées** entretenus, entre autre, par les membres de la section randonnée du Club Loisirs et Amitié. Les randonneurs pourront y croiser les chevaux du centre équestre « Les écuries de Neuvy ».

Côté Sologne, vous pourrez vous défouler sur le site de Family park qui propose **des parcours d'accrobranche et un mini-golf.**

Un projet de base de loisirs est à l'étude suite à la rétrocession par la Ligérienne granulat d'une partie du plan d'eau issu de l'exploitation. Diverses entités sont associées à cette étude.

Commerces, artisanat et associations. L'équipe municipale travaille afin d'**améliorer la vie quotidienne de ses habitants** : entretien de voirie, espaces verts, fleurissement, et se mobilise pour le maintien des commerces de proximité. Elle apporte son **soutien aux associations** qui s'investissent pour faire vivre le village : randonnées, spectacle de la tribu des Carnutes, fête du village, ...

Instant(s) de vie

EN VAL DE SULLY



Opération Tranquillité Vacances




Premier atelier avec les assistantes maternelles à la Maison pour tous.



Création d'un potager par les enfants des accueils de loisirs



Nouveauté ! A pieds ou à vélo, randonnez avec l'Office de tourisme

Rejoignez-nous sur  et participez aux prochains instants #ValdeSully

FIERS D'ÊTRE SOLIDAIRES

MON ESPACE SERVICES PUBLICS SULLY-SUR-LOIRE



Pour économiser vos déplacements et simplifier vos démarches administratives (prestations familiales, recherche d'emploi, assurance maladie, logement, énergie, accès au droit, retraite...), rendez-vous dans votre

espace services publics

à Sully sur Loire où vous disposez :

- > d'un accompagnement personnalisé pour vos démarches en ligne ;
- > d'une mise en relation visio-phonique avec un conseiller des organismes partenaires ;
- > d'un accompagnement à l'utilisation des services publics en ligne ;
- > d'un ordinateur connecté, une imprimante, un téléphone, une borne de visio- conférence, ainsi que de la documentation.

Infos pratiques

Adresse : Maison pour tous,
32 boulevard Jeanne d'Arc
45600 Sully sur Loire
(l'entrée s'effectue derrière le bâtiment, par l'allée des Jardiniers)

antenneemploientreprises@valdesully.fr
02 21 76 01 72. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf jours fériés et fermeture exceptionnelle.

Communauté de communes du Val de Sully - 28 route des Bordes - 45 460 Bonnée

Directeur de la publication : Gérard Boudier ■ Responsable de la rédaction : Ann-Line Devienne

Conception, réalisation & rédaction : Gérard Boudier, Philippe Domenech, Marlène Guilpain, Patrick Hélaïne, Serge Mercadié, Michelle Pruneau, Sarah Richard, Hélène Tubach, Ann-Line Devienne

Crédits photo : Communauté de communes du Val de Sully, Christian Beaudin ■ Parution et dépôt légal : juin 2021
Imprimé par l'Imprimerie Centrale (45 - Gien) sur papier PEFC ■ ISSN 2555-2937 (imprimé) / 2555-7521 (en ligne).



LOIRET, TERRITOIRE SOLIDAIRE • WWW.LOIRET.FR